

NAMUR

Les parlementaires à l'abri des gouttes et des pétards

Un tunnel réservé aux élus reliera le parking de la confluence au Saint-Gilles. Il est à l'enquête publique. Une question de sécurité plus que de confort.

● **Bertrand LANI**

La location d'une centaine de places sur les 700 que comptera le futur parking du Grognon avait déjà fait jaser le citoyen lambda. Les aménagements qui font actuellement l'objet d'une enquête publique risquent d'encore faire grincer les dents de certains. Il est cette fois question d'un accès privilégié qui permettra aux parlementaires de rejoindre le Saint-Gilles depuis le parking.

Un tunnel, long d'une trentaine de mètres, passera en dessous de la N967, et conduira au sous-sol de l'ancien hospice. Il se situera à cinq mètres en dessous du niveau des trottoirs et la jonction comprendra une légère déclivité en direction du Parlement.

Pour plus de sécurité

À ceux qui s'offusqueront et crieront halte à l'inutile, Frédéric Janssens, greffier de l'institution, répond qu'il s'agit d'une nécessité. Principalement pour des raisons de sécurité. Le tunnel repousse les limites de la zone neutre, ce périmètre qui interdit toute manifestation et autre rassemblement qui viendrait troubler le travail des parlementaires. « À Namur, la configuration de la zone neutre est particulière. Pour préserver la fluidité du trafic, on est obligé de la réduire à sa plus simple expression, explique Frédéric Janssens. Avec l'existence de la jonction souterraine, il y a possibilité de l'étendre sans devoir aller au-delà de l'entrée de la rue Notre-Dame. »

Autre raison invoquée par le greffier justifiant la création d'un tel passage : faire en sorte que le Parlement wallon soit aligné enfin sur ses homologues. « C'est le seul qui n'est pas équipé d'un parking à lui. On peut désormais se raccrocher au parking de la confluence. »

Le tunnel n'est pas un lapin sorti d'un chapeau. En 2015, l'avis de marché public pour le parking du Grognon y faisait déjà référence. C'est la raison

pour laquelle il fait aujourd'hui l'objet d'une demande de permis à part entière.

Le Saint-Gilles à l'enquête fin du mois

L'autre volet du dossier, lié aux aménagements du Saint-Gilles et à la maison des parlementaires de la rue Notre-Dame, devrait être soumis à enquête publique à partir du 28 novembre.

Les bâtiments adjacents à l'actuel Parlement offriront des nouvelles salles de commissions, des espaces de bureaux et

accueilleront notamment le siège de la présidence. Parmi les travaux attendus, il y a également la rénovation de la cour intérieure.

Le premier coup de pelle de ce vaste chantier à 10 millions € (tunnel compris) est attendu pour 2020. Les travaux devraient durer deux ans.

Selon les premières prévisions, la jonction souterraine devrait prendre un peu d'avance. Sans couac dans la procédure, elle pourrait être creusée pour le printemps 2019. ■